

Compte-rendu du 3ème conseil d'école (lundi 26/06)

Etaient présents :

Mme Nathalie LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires et M. Patrick BURRIAND, Adjoint aux travaux.
Mme Agnès FRANÇOIS et M. Pierre BLUNAT, Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN).
Mmes PELLIGRINI, BARET, GLENAT, PITALLIER, PRABEL, DHESDIN, OFFRET, GUICHARD, DA ROCHA et M. JOURDAN, Représentants des délégués de parents.
Mmes Nathalie GARREL, Stéphanie DUPEUX, Audrey MEUNIER, Barbara TERRASSE, Amandine POULAT, Charline REYMOND, enseignantes et David JOBIN, Directeur et enseignant.

Etaient excusés :

Daphné MURAIL, enseignante arrivant dans l'école l'année prochaine.
Laurent PATIN et Sylvie DUSSERT, enseignants.
Mme Isabelle RAMUS, IEN de la circonscription.

Préambule :

M. JOBIN rappelle que le conseil d'école est une assemblée qui traite toutes les questions relatives à l'école et à son organisation. Les questions d'ordre pédagogique seront traitées directement avec l'enseignant(e) de la classe.

Il en est de même lorsque des problèmes peuvent être rencontrés sur le temps scolaire ou périscolaire en informant directement l'équipe enseignante ou la mairie.

Ordre du jour des enseignants :

Effectifs prévisionnels au 22/06/17 :

Maternelle :	Elémentaire :	
16 PS	17 CP	33 CM1
28 MS	24 CE1	19 CM2
24 GS	21 CE2	soit 182 enfants au total: 68 maternelle et 114 élémentaire.

Prévision de la répartition :

En moyenne 26 élèves par classe :

Audrey : 16 PS + 10 MS = 26	Stéphanie : 6 CE1 + 21 CE2 = 27
Barbara : 18 MS + 8 GS = 26	Nathalie : 26 CM1
Laëtitia / Amandine : 16 GS + 9 CP = 25	Daphné MURAIL : 7 CM1 + 19 CM2 = 26
David : 8 CP + 18 CE1 = 26	

La répartition dans les classes pour les élèves de maternelle s'est faite en fonction des dates de naissance qui correspondaient à la maturité des enfants de manière à respecter leur rythme.

La répartition dans les classes pour les élèves d'élémentaire s'est faite en fonction des incompatibilités, du niveau des élèves de façon à répartir de manière homogène les enfants en difficulté ou moteur pour obtenir des classes hétérogènes et d'un équilibre filles/garçons dans chaque classe.

L'équipe enseignante pour l'année prochaine :

Mme DUPEUX prend en charge la classe de CE1/CE2, laissant à la nouvelle collègue Daphné MURAIL la classe de CM1/CM2.

Pour ce qui est de Mme PIERSON, elle sera encore en congé maladie à la rentrée mais espère pouvoir reprendre à mi-temps au cours de l'année. M. JOBIN a demandé à Mme RAMUS, Inspecteur chargé de la circonscription, que Mme POULAT reste sur le poste à la rentrée avec son accord. Nous n'aurons une réponse qu'à la rentrée, très certainement.

Nous avons également travaillé avec la mairie pour bénéficier un temps d'ATSEM dans la classe de GS/CP pour la prochaine rentrée.

A ce jour, deux options sont envisagées:

-Le recrutement d'un binôme (2 personnes) en contrat "service civique". Une demande de création de poste a été déposée et nous attendons la validation et la parution de ces derniers pour entamer les entretiens.

-Une deuxième option est envisagée au cas où cette première option n'aboutisse pas.

Points sur les sorties scolaires et différents projets de classe:

Classe de Maternelle (Mmes MEUNIER et TERRASSE) :

- Sortie au parc de la Tête d'Or à Lyon.
- Venue de la "Petite ferme" à deux reprises avec la participation des élèves de la classe de Mme POULAT (GS/CP): les enfants ont été plus réceptifs et attentifs grâce aux deux interventions et ont retenu plus de choses.
- Participation au spectacle de chants de fin d'année.
- Une randonnée autour de l'école sera réalisée par la classe de Mme MEUNIER le lundi 03/07.
- Une sortie à la Sône au Bateau à roue aura lieu le mardi 04/07.

Classe élémentaire :

Pour tous (sauf Mme GARREL en classe découverte) : Les ateliers du Perron dans le cadre de la journée de l'autonomie que les enfants et les résidents du Perron ont beaucoup apprécié. L'échange était très constructif et convivial. Les enfants étaient très heureux et n'avaient qu'une envie : "y retourner".

Mme POULAT et M. JOBIN :

- 2ème et 3ème intervention de l'animation autour du voyage d'une petite goutte d'eau avec l'association "Espace Nature Isère" de L'Albenc. Les enfants ont travaillé sur les différents états de l'eau et la pollution de l'eau avec une sortie au bord de La Lèze.
- La sortie à Indian's Vallée : tout s'est très bien déroulé. Les enfants étaient ravis de découvrir, le temps d'une journée, la culture indienne.

Mme GARREL :

- Classe découverte : tout s'est très bien passé. Le beau temps était au rendez-vous ce qui a permis de faire toutes les activités prévues (pain, insectes de la mare, observation des grands mammifères...). La vie collective s'est très bien déroulée. Un petit bémol : la charge administrative pour monter ce type de projet qui devient de plus en plus lourde.
- Animation avec le SICTOM avec une animation de qualité.

Mme DUPEUX :

- Vélo Citoyen : quelques sorties d'entraînement puis une rencontre avec les enfants d'Izeron où les enfants sont allés en vélo et ont été très bien accueillis et ont travaillé sur le secourisme à travers de petits ateliers. Ensuite les enfants de Moirans ont été accueillis et les petits albinois leurs ont proposé des ateliers autour du tri des déchets, le recyclage et transmis leur message citoyen sur ce thème.
- Les élèves ont beaucoup aimé cet échange. Ils ont bien participé et ont fait un bel effort sportif. Merci aux parents agréés et accompagnateurs ainsi qu'au cycloclub de L'Albenc.
- Animation avec le SICTOM avec une animation de qualité.

Bilan du stage de remise à niveau (RAN) d'avril + stages RAN de juillet et août :

Le stage d'avril a accueilli des enfants de L'Albenc et de Vinay encadrés par Mme GARREL. Le stage s'est très bien déroulé avec des enfants volontaires.

Les stages de Juillet et Août devraient avoir lieu. Il n'y a pas la possibilité de rajouter des enfants et dès que nous aurons confirmation du nom de l'encadrant, nous ferons parvenir un courrier aux enfants concernés.

Pour rappel: les dates sont : en juillet, du lundi 10 au jeudi 13 de 8h30 à 12h
en août, du lundi 28 au mercredi 30 de 8h30 à 12h30

Travaux :

- Stores dans la classe de Stéphanie DUPEUX : La commande est en cours et ils devraient être posés pendant les vacances d'été. Un bricolage provisoire a été fait pour obstruer les velux en cette période de forte chaleur.
- Gachette électrique, visiophone de l'école : un dossier de demande de subvention a été déposé et la mairie attend la réponse pour débiter les travaux. Cela devrait toutefois être fait dans l'été.
- Cuve à fioul : La mairie se refuse toujours à quelconque aménagement (totem, mise de 4 bancs avec dossiers tout autour...) pour des raisons de sécurité. Toutefois, les enseignants et les parents pensent qu'il ne faut pas attendre l'accident pour réfléchir à un aménagement. La mairie va tout de même faire une étude.
- Garage à vélo : La mairie a priorisé les dépenses et le garage à vélo n'a pas été retenu au budget de cette année. Ce sera donc pour plus tard.
- Pose d'un détecteur de fumée dans la cuisine des maternelles : la mairie installera un détecteur

près des deux classes pour éviter qu'il ne sonne de manière intempestive dans la cuisine. Suite à une discussion en bureau exécutif la mairie refuse de mettre en place des détecteurs dans toutes les classes. En effet il n'y a aucune obligation de la part du SDIS. De plus, ce système ne concerne que les lieux où les gens dorment. Quand on est en classe, ce dispositif est complètement inutile et inadapté, ce n'est pas le détecteur qui va alerter mais les personnes présentes non endormies...

-Travaux de l'alarme incendie : Les travaux prévus concernent uniquement l'alerte sonore au feu et la mise en liaison des différents blocs déclencheurs. Un dossier de demande de subvention a été déposé et la mairie attend la réponse pour débiter les travaux. Cela devrait toutefois être fait dans l'été.

Un grand merci à la Mairie pour les travaux déjà effectués cette année: anti-pince doigts et fils installés en maternelle.

Exercice PPMS :

Un exercice PPMS "Tempête" a été réalisé le lundi 26/06. Tout s'est très bien déroulé. Un petit bémol, l'absence de lampe de poche pour éclairer les classes en cas de coupure de courant. La mairie achètera pour la rentrée des lampes de poche.

Ordre du jour des parents d'élèves :

Le rythme scolaire sur 4 jours ? : A ce jour, le décret Blanquer n'est pas sorti. Il est donc difficile d'anticiper les choses pour l'année prochaine. Il a donc été décidé de rester sur la même organisation des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée. Une position sera prise en cours d'année pour la rentrée 2018. Cette décision a été prise dans le but de ne pas prévenir les parents dans l'urgence car ils ont besoin de s'organiser dès maintenant.

Le logiciel d'inscription cantine/garderie/tap : La mairie est toujours en attente d'une mise en place globale sur la nouvelle intercommunalité.

La garderie du vendredi a été plusieurs fois annulée : L'annulation de la garderie lorsqu'il n'y a pas assez d'enfants inscrits est la seule solution actuellement pour des raisons de responsabilité. La mairie est consciente des conséquences que cela peut avoir auprès des parents. Cette question sera évoquée lors du prochain conseil municipal.

Problème récurrent de poux : Les poux ne sont pas un cas d'éviction. Nous sommes donc tenus d'accueillir tous les enfants. Nous sommes également conscients de la contrainte et de l'inconfort que cela représente pour les enfants et les parents. Toutefois, excepté un rappel et une surveillance des têtes ainsi que la distribution en début d'année de prospectus, rien n'est réellement possible.

Dans le règlement intérieur il est stipulé aucun jouet extérieur, or il y en a, ce qui peut engendrer les conflits : En effet, le règlement stipule cela. Toutefois, certains enfants ramènent des jouets pour des raisons autre que le jeu et nous en voyons les bienfaits. Aussi, les enfants ont peu de jeux dans la cour et en fin d'année, avec la chaleur, des jouets plus calmes apparaissent. Nous les acceptons et restons vigilants sur leur utilisation. Nous les supprimons également si cela engendre des conflits, des difficultés de gestion.

Signature charte non respecté : beaucoup d'incivilité à l'école sur tous les temps : en classe, récréation, périscolaire.

L'équipe enseignante fait le même constat. M. JOBIN est intervenu la semaine dernière pour rappeler les règles de comportement et dès lors qu'un enfant est pris en train d'insulter ou taper un camarade, il doit s'excuser mais aussi participer au nettoyage de la cour. En effet, ils utilisent trop facilement les "gros mots" considérant que "j'ai juste dit..." sans même se rendre compte de la blessure causée. En 10 ans de présence dans l'école, M. JOBIN souligne que le comportement est de plus en plus déviant et que le rôle éducatif des parents est de moins en moins joué.

Manque d'information sur les « bobos » du quotidien : L'équipe enseignante appelle systématiquement les parents lorsqu'ils pensent qu'il est nécessaire de le faire. Cette décision est d'ailleurs souvent collective puisque nous sommes tous en surveillance dans la cour et qu'il n'y a pas

de service. Il est difficile de signaler tous les petits bobos car nous serions des secrétaires pendant le temps de récréation et la préoccupation première est la surveillance.

L'équipe prend toutefois note de cette remarque et essaiera d'être plus vigilante sur ce point et demande aux parents de leur faire savoir directement si le signalement du "bobo" n'a pas été fait.

Bonnes vacances à tous!